



AVIS PUBLIC

La Ville de Saint-Tite demande des soumissions pour les travaux de mise aux normes de ses installations de traitement et de distribution d'eau potable qui peuvent être sommairement décrits comme suit, sans s'y limiter :

- Construction d'une nouvelle usine de traitement d'eau potable y incluant un réservoir d'eau potable et une réserve dédiée ;
- Fourniture et installation d'équipements de chloration et de correction d'agressivité ;
- Installation et mise en service d'équipements de traitement fournis par d'autres ;
- Conduites d'émissaire et raccords des diverses conduites aux services existants ;
- Travaux de mécanique de procédé, de mécanique de bâtiment, d'électricité, d'architecture et d'automatisation et contrôle, etc. ;
- Travaux de télémétrie ;
- Construction et aménagement de la route permettant l'accès à la prise d'eau ;
- Construction d'une nouvelle prise d'eau dans le lac Éric incluant une conduite d'adduction (600 mm diamètre), sur une longueur approximative de 30 mètres ;
- Construction du dernier segment de la conduite d'amenée (300 mm diamètre), en amont et en aval du barrage, sur une longueur totale approximative de 60 mètres ;
- Construction d'une chambre de dégrillage préfabriquée en béton armé avec bâtiment, incluant les travaux de voirie et de réseaux divers, d'infrastructures de bâtiment (structure et architecture, métaux ouvrés, mécanique du bâtiment et équipements de sécurité), de mécanique de procédé, et d'électricité ;
- Construction d'une chambre de maintien du débit réservé préfabriquée en béton armé incluant les travaux de voirie et de réseaux divers, de mécanique de procédé et d'électricité ;
- Réfection du barrage du lac Éric comprenant la réfection à la structure du barrage, les améliorations au barrage ainsi que les protections aval et amont du barrage ;
- Construction du poste de surpression St-Jean avec bâtiment, à proximité du réservoir existant, incluant les travaux de voirie et de réseaux divers, de structure, d'architecture, de mécanique du bâtiment, de mécanique de procédé et d'électricité ;
- Réfection du réservoir St-Jean incluant les travaux de structure, à l'extérieur et à l'intérieur du réservoir en béton précontraint, ainsi que les travaux de mécanique de procédé à l'intérieur du réservoir destiné à l'intégration d'un système de mélange vortex Jet Mix ;
- Remplacement des équipements de procédé à l'intérieur de la chambre de vanne existante sous la rue St-Jean par une tuyauterie en acier inoxydable incluant les travaux de démantèlement ;
- Construction d'une chambre d'équilibre des pressions préfabriquée en béton armé dans le secteur du chemin Haut-du-Lac Nord incluant les travaux de voirie et de réseaux divers, de mécanique de procédé et d'électricité ;
- Diverses interventions en relation à l'organisation de chantier, dont le déboisement et reboisement, l'alimentation en eau brute et le contrôle des sédiments, la gestion des eaux du lac Éric, les interventions complémentaires associées à la construction sous-lacustre, les mesures de protection environnementale et de re-végétalisation ainsi que les interventions au niveau du pont Veillette ;

- Aménagements extérieurs et travaux divers.

Les travaux font l'objet d'aides financières dans le cadre des programmes « Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) » et « Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) » du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH).

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus, à compter du 15 septembre 2021, en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, www.seao.ca en stipulant le numéro de référence « Stantec – 158170033 ». Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

En vertu de la *Politique de gestion des plaintes dans le cadre de l'adjudication d'un contrat* disponible sur le site de la Ville sous l'onglet <http://villest-tite.com/wp-content/uploads/2020/02/procedure-gestion-plaintes.pdf>, la date limite de réception des plaintes est fixée au 18 octobre 2021.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Un cautionnement de soumission au montant de 10 % du montant total de la soumission et une lettre d'intention devront être remis avec la soumission. Toute soumission (incluant cautionnement et lettre d'intention) devra être valable pour une période de cent vingt (120) jours, suivant la date fixée pour l'ouverture des soumissions.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec ou ayant un établissement dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables au propriétaire, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction sont admises à soumissionner.

Les soumissions dans des enveloppes scellées, adressées à l'attention de Me Julie Marchand, greffière à la ville de Saint-Tite, seront reçues **jusqu'à 15 h, jeudi le 17 novembre 2021**, au bureau municipal de Saint-Tite, situé au 540, rue Notre-Dame Saint-Tite G0X 3H0. L'ouverture des soumissions se fera publiquement au même endroit, le même jour à 15 h 05. La Ville de Saint-Tite ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Fait, donné et signé à Saint-Tite
Ce 14 septembre 2021

A handwritten signature in blue ink, reading "Me Julie Marchand".

Me Julie Marchand, Greffière
Ville de Saint-Tite